

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **du vendredi 19 décembre 2014**

Le dix-neuf décembre deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 15 décembre 2014.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoints, Aurélie CLERIN-FAGET, Christine LE FOLL, Patricia PIGEON, Jean Luc TANGRE, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Catherine GSCHWIND qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Michel PERRIN, qui avait donné pouvoir à Alain LEGRAND, Michel GONCALVES.

### **Ordre du jour :**

Agenda d'Accessibilité Programmée,  
Périscolaire,  
Questions diverses.

Patricia PIGEON est nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 21 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Entretien de la rue du Grand Morin et de la Forêt.

Le Conseil émet un avis favorable.

## **AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés s'engage à déposer un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public dans un délai de douze mois suivant la publication de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014.*

## **CANTINE**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire de Tigeaux jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014/2015.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **❖ AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2015**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2015 dans la limite du quart des crédits votés par chapitre pour l'exercice 2014, soit :*

- Chapitre 20 : 1400 €
- Chapitre 21 : 113 000 €

### **❖ REDEVANCE ANNUELLE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DUE PAR FRANCE TELECOM AU TITRE DES ANNEES 2011, 2012 ET 2013.**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés fixe les tarifs de redevance Télécom, portant les redevances annuelles à :*

- *année 2011 : 311.18 €,*
- *année 2012 : 325.60 €,*
- *année 2013 : 336.69 €.*

❖ **ACCEPTATION DE CREDIT**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le chèque de Monsieur LIEVIN d'un montant de 240.27 € tiré sur le Crédit Agricole Brie Picardie pour la location des parcelles A52 et A510,*

❖ **ATTRIBUTION DE MARCHE**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le devis de l'entreprise « l'Homme vert » concernant l'entretien des trottoirs de la rue du Grand Morin et de la Forêt pour un montant annuel de 9 714 € TTC.*

❖ **FESTIVITES**

Mise en place d'un calendrier

- Galette samedi 17/01 à 16h
- Choucroute 07/03 à 19h30
- Inauguration 30/05 à 11h
- Fête de la musique 21/06
- Fête nationale 13/07

❖ **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPC**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la modification des statuts de la CCPC, telle qu'adoptée en Conseil communautaire.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 20h40.